

LA QUALITÉ DE L'EAU

Depuis le 01 juillet notre système de traitement d'eau est modifié et nous obtenons déjà les premiers résultats : meilleure qualité de l'eau et économie en volume consommé. Nous donnerons des chiffres et des explications plus précises lors de notre réunion du 22 août y compris au niveau de notre projet de protection de la source, du captage et du château d'eau.

PROBLÈMES ÉLECTRIQUES

A noter que les coupures électriques intervenues fin juillet ne sont pas liées aux travaux en cours. C'est une ligne EDF enterrée qui a sans doute été victime des fuites nombreuses de l'ancienne conduite lesquelles ont détérioré une boîte de connexion. Nous évoquerons aussi le déplacement du coffret situé actuellement dans le mur de M. Cherin.

URBANISME

S'il est un dossier délicat à gérer c'est bien celui de l'urbanisme. Il est impossible de ne pas respecter les règles établies par le travail de nos prédécesseurs. Nous engageons donc de nouvelles démarches envers ceux qui ne prennent pas en compte ces dispositions. Nous prévoyons d'organiser une réunion-débat avec la population sur ce sujet en invitant DDE, DRAC, CAUE et architectes.

GESTION DE NOTRE FORÊT

Nous avons demandé à l'ONF de faire le point de la gestion forestière de notre commune. Il s'avère que nous disposons d'une marge de progression importante. Le 20 août, la commission forêt propose de consacrer une bonne demi-journée à se rendre sur le terrain pour valider ce diagnostic et envisager des solutions pour une meilleure gestion de ce patrimoine. Si vous êtes intéressé, inscrivez-vous auprès de Jean-Jacques Mutiaux ou de Christian Vuillaume.

CHANGEMENT D'HORAIRE DES PERMANENCES DE MAIRIE

Maryse PIERRE, notre nouvelle secrétaire devant compléter son temps de travail avec la commune de Bréry, nous adoptons les nouveaux horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie :
Désormais **le MARDI de 17h30 à 19h00**
et le JEUDI de 17h30 à 19h00

Info Château-Chalon



Mairie de Château-Chalon

Le maire, les adjoints et les conseillers municipaux invitent cordialement les habitants de Château-Chalon à participer...

À L'ASSEMBLÉE COMMUNALE

DES HABITANTS DE CHÂTEAU-CHALON

LE VENDREDI 22 AOÛT 2008 À 20H30,

SALLE DU FOYER RURAL.

À l'ordre du jour :

- bilan des 6 mois de mandature
- les travaux engagés
- les projets

Pour plus d'efficacité, des questions écrites pourront être déposées en mairie jusqu'au 22 août 18h00.



EDITO :

Après 6 mois de mandat remplis d'une activité intense, la nouvelle équipe municipale a souhaité maintenir cette assemblée communale afin de mieux informer et de débattre des préoccupations de chacun. Je souhaite une large participation à ce moment d'échange pour trouver ensemble des solutions aux nombreux problèmes qui alimentent notre actualité. Ch. V.

Fac simulé de l'affichette apposée dans la commune annonçant l'Assemblée communale du 22 août 2008

Au sommaire :

- Les journées européennes du patrimoine
- Événements sociaux et culturels
- Le chantier, les problèmes électriques
- l'urbanisme, la gestion de notre forêt

Bulletin municipal n°4 août 2008

Directeur de la publication : Christian Vuillaume
Mise en page : Patrick Nicod
IPNS (imprimé par nos soins)



LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE à Château-Chalon les 20 et 21 septembre 2008

1) « *Lever le voile sur un tableau* » : travail de conservation proposé par l'ASPECC, la commune avec le soutien des Amis de Château-Chalon).

Il s'agit de pratiquer devant le public au cours des deux journées la première phase de restauration d'une des œuvres d'art stockée depuis 1938 dans le grenier de la cure : un tableau du XII^{ème} s. intitulé « Saint en prière. » M. Garcia, restaurateur agréé, réalisera un nettoyage qui permettra de découvrir le motif de l'œuvre qui est actuellement complètement invisible, si ce n'est un blason... Cette opération sera complétée par l'ajout de papier japon.

Une vidéo immortalisera les différentes étapes du travail.

Le lieu de cette réalisation sera la salle du premier étage de la maison Dresnier, aimablement mise à disposition par le foyer rural « Les Amis de Château-Chalon

A cette occasion un travail de sensibilisation sur le thème de la restauration des œuvres d'art sera mis en place au moyen de :

- l'exposition de documents photographiques et historiques sur les œuvres d'art stockées depuis 1938 dans le grenier de la cure
- la publication et la diffusion d'une plaquette sous la direction de M. Ryon chargé des œuvres d'art et de la conservation du patrimoine régional,
- deux conférences données par M. Ryon le samedi 20 et le dimanche 21 à 17h00.

Et ensuite... Le tableau nettoyé sera déposé à l'église de Château-Chalon (avec l'accord du diocèse bien entendu).

2) *Animations à l'École d'autrefois* (proposées par les « Amis de Château-Chalon).

Des visites guidées seront organisées tout au long de ces deux journées du patrimoine (de 10h à 12h et de 14h30 à 18h30) qui informeront sur l'histoire, le matériel, la pédagogie, l'ambiance et le rôle de l'école au début du XX^{ème} siècle

A 15h30 et 18h00 chaque jour seront proposés des travaux scolaires : leçons d'écriture à la plume, dictées du certificat d'études, lecture, calcul mental, problèmes d'arithmétique, exercices sur cartes de géographie muettes...»

ÉVÉNEMENTS SOCIAUX ET CULTURELS

organisés dans la commune :

Samedi 16 août : Promenade Conférence : promenade commentée et éclairée par un choix d'écrits historiques, littéraires, et documentaires consacrés au village de Château-Chalon au XIX^{ème} siècle
Rendez-vous à 15h00 dans la cour de l'école (organisée par l'ASPECC avec le soutien des « Amis de Château-Chalon »).

Vendredi 22 août : Assemblée communale à 20h30 au foyer rural (voir affiche en première page)

Samedi 23 août : Jean-Luc Bouvret cinéaste, projection à Château-Chalon 4 films. Foyer rural place de l'église. Entrée gratuite (organisée par l'ASPECC).

Dimanche 24 août : Cinéma en plein air : L'Espagnol de Jean Prat d'après l'œuvre de Bernard Clavel sur la place de l'église à 21h00 sous le préau de l'école en cas de pluie (projection organisée par l'ASPECC).

Dimanche 07 Septembre : Fête patronale, apéritif concert avec l'harmonie de Voiteur organisé par les « Amis de Château-Chalon ».

Samedi 20 et dimanche 21 Septembre : Journées du patrimoine

FONDATION DU PATRIMOINE

Le patrimoine bâti de notre commune peut bénéficier d'un certain nombre d'aides (essentiellement fiscales) pour la restauration des éléments en covisibilité des habitations : façades, toitures, etc... Pour tout renseignement s'adresser au maire.

LE CHANTIER

Le chantier de rénovation de la conduite principale qui vient de s'interrompre après les nombreuses difficultés rencontrées en découvrant un sous sol très encombré par des réseaux très mal repérés. Les ouvriers de l'entreprise DBTP qui a conduit cette opération ont fait preuve de beaucoup de professionnalisme pour limiter les conséquences désagréables et le maire a tenu à les remercier pour tous les efforts produits dans ce contexte délicat.

Les derniers branchements reprendront en septembre et notre commune pourra ainsi déposer son dossier pour que la route départementale de la traversée du village fasse l'objet d'une rénovation totale. C'était une condition pour prétendre à être retenu pour 2009. Nous rencontrerons les services du Conseil Général et DDE dans les jours qui viennent afin d'établir notre dossier.